

A.P.E.I. LES PAPILLONS BLANCS DE VINCENNES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Maison des Associations

41/43 rue Raymond du temple

BP 123

94304 VINCENNES Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A.P.E.I. LES PAPILLONS BLANCS DE VINCENNES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Maison des Associations
41/43 rue Raymond du temple
BP 123
94304 VINCENNES Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association A.P.E.I. LES PAPILLONS BLANCS DE VINCENNES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.P.E.I. LES PAPILLONS BLANCS DE VINCENNES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Jean-Yves GUYARD

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N - 1 NET
	BRUT	Amort. & Prov. (à déduire)	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	14 678	14 015	663	1 416
Fonds commercial (1)				
Autres	35 147	22 121	13 026	19 133
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	235 229		235 229	235 229
Constructions	2 514 318	1 993 830	520 488	593 441
Installations techniques, matériel et outillage industriel	466 812	331 208	135 604	115 528
Autres	2 078 458	1 139 152	939 305	1 032 748
Immobilisations corporelles en cours	38 747		38 747	596
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	88 117		88 117	87 580
TOTAL I	5 471 505	3 500 327	1 971 178	2 085 671
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services) (a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	510		510	4 622
Créances :				
Créances clients et comptes rattachés	143 784	1 276	142 508	195 183
Autres	54 565		54 565	53 857
Valeurs mobilières de placement	25 700		25 700	25 700
Disponibilités	6 962 010		6 962 010	6 280 697
Charges constatées d'avance (3)	69 770		69 770	53 704
TOTAL II	7 256 338	1 276	7 255 062	6 613 763
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III +III+IV+V+VI)	12 727 843	3 501 603	9 226 240	8 699 434
(1) Droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				
(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part.				

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N - 1
FONDS PROPRES		
Fonds associatif sans droit de reprise	239 477	239 477
Fonds associatif avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement		
Ecart de réévaluation (à détailler)		
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	843 875	643 564
Réserve de compensation	894 993	680 196
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	214 721	214 721
Autres réserves	170 249	105 782
Affectation au "projet associatif" (Affectation des exercices précédents)		
Report à nouveau (a)		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	4 481 013	3 954 377
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-21 532	-21 532
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	378 621	338 245
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-232 424	-225 796
Résultat comptable de l'exercice (b)	202 518	1 048 595
Fonds associatif pouvant être repris avant dissolution de l'Association		
Fonds associatif représentatif de biens qui se déprécient et qui ne seront pas renouvelés		
Subventions d'investissement (renouvelables)	122 417	140 598
Provisions règlementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement	85 643	85 643
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif	4 873	4 873
Droits des propriétaires (immobilisations grevées de droits)		
TOTAL I	7 384 446	7 208 746
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	8 000	8 000
Fonds dédiés		
Fonds dédiés à l'investissement	62 596	63 270
Fonds dédiés à l'exploitation	101 127	138 108
Sur autres ressources		
TOTAL II	171 723	209 377
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	272 188	287 131
Emprunts et dettes financières divers	896	945
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	331 590	292 690
Dettes fiscales et sociales	601 277	532 663
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	55 956	48 244
Autres dettes	64 939	119 637
Produits constatés d'avance	343 225	
TOTAL III	1 670 071	1 281 311
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	9 226 240	8 699 434
(1) Dont à plus d'un an	257 019	272 188
Dont à moins d'un an	1 069 827	1 009 123
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées		
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'une perte		
(c) Dettes sur achats ou prestations de services		
(d) A l'exception, pour application de (1) des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

A.P.E.I. Les Papillons Blancs de Vincennes - Cumulé**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE**

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	817	368
<i>Ventes de biens</i>		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	196 411	198 333
<i>dont parrainages</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
<i>Produits de tiers financeurs</i>	6 059 892	5 650 434
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	95 963	72 452
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptible</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dons manuels</i>	80 474	676 275
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	184 489	130 169
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>	63 716	7 068
Autres produits	145 360	145 782
Total I	6 827 122	6 880 882
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	631	393
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 863 592	1 717 620
<i>Aides financières</i>		
Impôts, taxes et versements assimilés	474 120	397 979
Salaires et traitements	2 921 780	2 567 669
Charges sociales	1 068 677	901 630
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	241 287	221 291
Dotations aux provisions		649
<i>Reports en fonds dédiés</i>	26 062	19 360
Autres charges	12 746	95 028
Total II	6 608 895	5 921 620
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	218 227	959 262

PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 970	3 373
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	5 970	3 373
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 174	4 886
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	4 174	4 886
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 796	-1 513
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	220 022	957 748
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	48 667	70 221
Sur opérations en capital		58 064
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	27 486	
Total V	76 153	128 285
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	26 465	3 937
Sur opérations en capital		32 599
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	66 364	
Total VI	92 828	36 537
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-16 675	91 748
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les sociétés (VIII)	829	901
Total des produits (I + III + V)	6 909 244	7 012 539
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	6 706 726	5 963 944
5 - EXCEDENT OU DEFICIT	202 518	1 048 595
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>		
TOTAL		

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF		Pôle enfants		Pôle adultes		Association	Neutralisation comptes de liaison	TOTAUX AU 31/12/2022	TOTAUX AU 31/12/2021
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 678		35 147				49 825	49 839
	Frais de premier établissement								
	Concessions, brevets, droits similaires	14 678						14 678	14 692
	Autres immobilisations incorporelles			35 147				35 147	35 147
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 637 986		1 694 673		904		5 333 563	5 416 065
	Terrains	235 229						235 229	235 229
	Constructions	2 514 318						2 514 318	2 510 419
	Installations techniques, matériels et outillages	317 347		149 465				466 812	471 070
	Autres	571 093		1 506 461.35		904		2 078 458	2 198 752
	Immobilisations corporelles en cours			38 747				38 747	596
	Avances et acomptes								
	TOTAL BRUT	3 652 664		1 729 820		904		5 383 388	5 465 904
	AMORTISSEMENTS	2 666 780		832 643		904		3 500 327	3 467 813
TOTAL NET	985 885		897 177		0		1 883 061	1 998 091	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	77 060		11 056				88 117	87 580	
Prêt									
Dépôts et cautionnements	77 060		11 056				88 117	87 580	
TOTAL I	1 062 945		908 233.27		0		1 971 178	2 085 671	
COMPTES DE LIAISON		57 495		316 917		826 250	-1 200 662		
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS								
	AVANCES ET ACOMPTES VERSES			510				510	4 622
	CREANCES	4 042		190 547		2 484		197 073	249 040
	Créances clients, usagers et comptes rattachés			143 784				143 784	196 459
	Provisions pour créances			-1 276				-1 276	-1 276
	Autres	4 042		48 039		2 484		54 565	53 857
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			25 700				25 700	25 700
DISPONIBILITES	2 363 377		1 352 479		3 246 154		6 962 010	6 280 697	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	28 983		422		40 364		69 770	53 704	
TOTAL II	2 396 403		1 569 657		3 289 003		7 255 062	6 613 763	
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES									
TOTAL ACTIF		3 516 843		2 794 807		4 115 252		9 226 240	8 699 434

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

PASSIF		Pôle enfants	Pôle adultes	Association	Neutralisation comptes de liaison	TOTAUX AU 31/12/2022	TOTAUX AU 31/12/2021
	Fonds Associatifs sans droit de reprise	18 337		221 140		239 477	239 477
	Fonds Associatifs avec droit de reprise						
	Réserves affectées à l'investissement	577 446	266 429			843 875	643 564
	Réserves de compensation	693 559	201 434			894 993	680 196
	Excédents affectés à la couverture du B.F.R.	160 227	54 494			214 721	214 721
	Autres Réserves		170 249			170 249	105 782
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	422 888	593 004	3 465 121		4 481 013	3 954 377
	Dépenses refusées ou inopposables aux financeurs	-21 059	-472			-21 532	-21 532
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	326 258	52 363			378 621	338 245
	- Affectés réduction charges d'exploitation						
	- Affectés financement mesures d'exploitation	326 258	54 644			380 902	338 245
	- Report à nouveau déficitaire		-2 281			-2 281	
	Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-183 537	-48 887			-232 424	-225 796
	Résultat de l'Exercice	144 395	76 322	-18 198		202 518	1 048 595
	Subventions d'investissements renouvelables	45 403	77 014			122 417	140 598
	Provision pour réserve de trésorerie	45 735	39 909			85 643	85 643
	Amort. Dérogatoires/Prov. Renouv. Immos						
	Réserves des plus-values nettes d'actif		4 873			4 873	4 873
		2 229 652	1 486 731	3 668 063		7 384 446	7 208 746
	COMPTES DE LIAISON	248 789	789 379	162 494	-1 200 662		
PROVISIONS	Provision pour risques						
	Provision pour charges	8 000				8 000	8 000
		8 000				8 000	8 000
FONDS	Fonds dédiés à l'investissement	49 286	13 310			62 596	63 270
	Fonds dédiés à l'exploitation	93 937	7 190			101 127	138 108
	Sur autres ressources						
		143 223	20 500			163 723	201 377
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	272 188				272 188	287 131
	Emprunts et dettes financières diverses	896				896	945
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 576	170 040	3 973		331 590	292 690
	Dettes fiscales et sociales	387 627	212 579	1 072		601 277	532 663
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 019	11 372	7 565		55 956	48 244
	Autres dettes	31 873	31 980	1 086		64 939	119 637
	Produits constatés d'avance		72 225	271 000		343 225	
		887 179	498 197	284 696		1 670 071	1 281 311
	TOTAL PASSIF	3 516 843	2 794 807	4 115 252		9 226 240	8 699 434

A. P. E. I. - LES PAPILLONS BLANCS DE VINCENNES

COMpte D'EXPLOITATION DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

INTITULES DES COMPTES	GESTION CONTROLEE					
	I.M.E. B. COURSOL		S.E.S.S.A.D. Montreuil	S.E.S.S.A.D. Vincennes	S.A.S. Montreuil	E.S.A.T. Montreuil Social
	Annexe 24	Annexe 24 ter				
60 ACHATS	56 700	50 149	14 033	18 491	25 766	5 094
61 SERVICES EXTERIEURS	69 765	53 453	32 164	36 190	100 640	15 075
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	255 923	319 132	43 711	98 687	24 769	12 978
63 IMPOTS,TAXES ET VERSTS ASSIMILES	115 411	98 106	41 494	62 265	83 968	9 704
64 CHARGES DE PERSONNEL	950 761	831 619	357 134	633 286	487 118	63 039
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	103	103	607	69	139	
66 CHARGES FINANCIERES	2 625	1 549				
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 307	3 572	4 083	807	7 383	
68 DOTATIONS IMPÔTS SUR LES SOCIETES	48 301	42 917	15 784	30 923	41 694	2 330
TOTAL DES CHARGES	1 505 895	1 400 599	509 010	880 717	771 477	108 220

70 VENTES - PRESTATIONS DE SERVICES	160			455	1 336	5 361
71 PRODUCTION STOCKEE						
73 PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 379 324	1 391 957	585 161	930 462	668 100	100 428
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					39 303	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 923	19 799	3 167	7 229	4 902	
76 PRODUITS FINANCIERS	377	140			666	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 853	8 046	11 949	16 898	22 589	126
78 REPRISES SUR PROVISIONS	6 180	53 250		4 286		
79 TRANSFERT DE CHARGES					414	
TOTAL DES PRODUITS	1 407 817	1 473 192	600 277	959 330	737 311	105 915

RESULTAT COMPTABLE	-25 485	91 267	78 612	-34 166	-2 305
RESULTAT N - 2 (comptes 11502 - 115902)				-2 281	
EXCEDENTS (Affectés financement mesures exploitation - compte 11503)					
RESERVE DE COMPENSATION Amortissements comptables excédentaires différés	-7 112				
Variation provision pour congés à payer	-1 031	628	-291	4 968	514
Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	1 522	-2 484	-1 906		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-32 106	89 411	76 415	-31 479	-1 791

A. P. E. I. - LES PAPILLONS BLANCS DE VINCENNES

COMpte D'EXPLOITATION DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

INTITULES DES COMPTES	GESTION CONTROLEE	GESTION LIBRE		TOTAUX AU 31/12/2022	TOTAUX AU 31/12/2021	
		M.A.S. Montreuil	E.S.A.T. Montreuil Commercial			Association
		60	ACHATS			22 514
61	SERVICES EXTERIEURS	164 958	5 053	91 248	568 545	565 865
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	243 329	3 156	8 192	1 009 878	876 748
63	IMPOTS, TAXES ET VERSTS ASSIMILES	58 354	4 818		474 120	397 979
64	CHARGES DE PERSONNEL	522 167	145 332		3 990 457	3 469 299
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	96	7 362	4 267	12 746	95 028
66	CHARGES FINANCIERES				4 174	4 886
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	95	1 219	3 000	26 465	36 537
68	DOTATIONS	150 561	1 205		333 713	241 301
	IMPÔTS SUR LES BENEFICES			829	829	901
	TOTAL DES CHARGES	1 162 073	260 568	108 167	6 706 726	5 963 944

70	VENTES - PRESTATIONS SERVICES	579	189 135	817	197 842	198 701
71	PRODUCTION STOCKEE					
73	PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 004 459			6 059 892	5 650 434
74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	56 660			95 963	72 452
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE		96 384	83 814	225 219	822 057
76	PRODUITS FINANCIERS		-551	5 338	5 970	3 373
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 281	411		76 153	128 285
78	REPRISES PROVISIONS				63 716	136 307
79	TRANSFERT DE CHARGES	184 075			184 489	931
	TOTAL DES PRODUITS	1 250 054	285 380	89 969	6 909 244	7 012 539

	RESULTAT COMPTABLE	87 980	24 812	-18 198	202 518	1 048 595
	RESULTAT N - 2 (comptes 11502 - 115902)				-2 281	
	EXCEDENTS (Affectés financement mesures exploitation - compte 11503)					4 558
	RESERVE DE COMPENSATION Amortissements comptables excédentaires différés				-7 112	-7 112
	Variation provision pour congés à payer	9 434			14 222	21 915
	RESULTAT DE L'EXERCICE	97 414	24 812	-18 198	207 347	1 067 956

TOTAL DU BILAN	9 226 240
TOTAL DES PRODUITS	6 909 244
RESULTAT DE L'EXERCICE	202 518 (Excédent)

L'exercice couvre la période du 01.01 au 31.12.2022, et a une durée de 12 mois.
 Cette annexe, composée des notes et tableaux indiqués dans le sommaire ci-dessous,
 fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés par le conseil d'administration ont été élaborés et présentés en vertu de l'article L612-4 du code de commerce et conformément aux règles édictées par les règlements ANC des Normes Comptables n° 2014-03 relatifs au plan comptable n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et n° 2019-04 relatif aux comptes annuels des établissements sociaux et médico-sociaux.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE	N° de page
<u>I - PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</u>	
. Secteur d'activité - Effectif moyen - Chiffres d'affaire	2
. Changements de méthode ou d'estimation et impact	3
. Evénements postérieurs - Litiges	3
. Autres faits caractérisitiques	3
<u>II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS</u>	
. Principes généraux	4
. Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles	4
. Amortissements et dépréciation de l'actif	4
. Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement	5
. Stocks - Créances - Opérations en devises - Opérations à long terme	5
. Provisions réglementées - Pour risques et charges - Fonds dédiés	5
. Indemnités de fin de carrière - Droits individuels à la formation	6
. Autres spécificités	6
<u>III - NOTES SUR LE BILAN</u>	
. Mouvements ayant affecté les postes de l'actif immobilisé	7
. Amortissements	7
. Frais d'établissement	8
. Frais de recherche appliqué et développement	8
. Fonds commercial	8
. Réévaluation	8
. Intérêts immobilisés	8
. Etat des créances	8
. Provisions pour dépréciations	8
. Différence d'évaluation des éléments fongibles de l'actif circulant	8
. Produits à recevoir	8
. Fonds associatifs et réserves	9
. Reports à nouveaux	9
. Provisions réglementées	9
. Provisions pour risques et charges - Fonds dédiés	10
. Etat des dettes	10
. Charges à payer	10
. Ecart de conversion actif et passif	11
<u>IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</u>	
. Résultats comptables et résultats à affecter	12
<u>V - AUTRES INFORMATIONS</u>	
. Crédit bail	13
. Engagements financiers	14
. Dettes garanties par des sûretés réelles	14
. Engagement en matière de retraite	14
. Droit individuel à la formation	14
<u>VI - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u>	15

I - PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

SECTEUR D'ACTIVITE

Gestion d'établissements médico-sociaux pour enfants et adultes handicapés.

- . I.M.E. Bernadette COURSOL - Montreuil
- E.M.P. - E.M.Pro. (annexe 24) : 38 places
- U.S.E.P. (annexe 24 ter) : 17 places
- . S.E.S.S.A.D. - Montreuil : 26 places
- . S.E.S.S.A.D. - Vincennes : 34 places
- . Section d'adaptation spécialisée - Montreuil : 37 places
- . E.S.A.T. - Montreuil : 7 places
- . M.A.S. Montreuil : 12 places

EFFECTIF au 31/12/2022

	Nombre	E.T.P.
I.M.E. B. COURSOL		
SESSAD B. COURSOL	67	53.89
SESSAD VINCENNES		
S.A.S. MONTREUIL	10	9.46
E.S.A.T. MONTREUIL	1	1.15
MAS MONTREUIL	17	12.95
Totaux	95.00	77.45

Les personnes multi-sites sont affectées en nombre sur le service où elle exercent le principal de leur activité.

REMUNERATIONS

Les trois rémunérations brutes, les plus importantes des cadres, versées au cours de l'exercice représentent 180 915 euros.

Les membres du conseil d'administration exercent au sein de l'association à titre bénévole. Les rémunérations des cadres dirigeants sont composées des appointements des directeurs d'établissements et services.

CHIFFRE D'AFFAIRES

	Chiffre d'affaires *	Total des produits
I.M.E. B. COURSOL annexe 24	1 379 484	1 407 817
I.M.E. B. COURSOL annexe 24 ter	1 391 957	1 473 192
SESSAD Montreuil	585 161	600 277
SESSAD Vincennes	930 917	959 330
S.A.S.	669 437	737 311
E.S.A.T. "gestion contrôlée"	105 789	105 915
E.S.A.T. "gestion libre"	189 135	285 380
A.P.E.I. "association"	817	89 969
M.A.S. A.P.E.I.	1 005 037	1 250 054
Totaux	6 257 734	6 909 244
Dont opérations internes		
Totaux nets	6 257 734	6 909 244

* Comptes 70 & 73

Prix de journées, dotations globales, ventes, prestations de services

PERMANENCE DES METHODES

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés par le conseil d'administration sont élaborés et présentés en vertu de l'article L612-4 du code de commerce et conformément aux règles édictées par les règlements ANC (Autorité des Normes Comptables) N°2014-03 relatif au plan comptable et n°2018-06 du 5 décembre 2018.

Les comptes sont présentés conformément au règlement ANC N°2019-04 du 8 novembre 2019.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Suite à l'incendie survenue le 26/02/2022, l'activité a été délocalisée à l'hôpital BEGIN de septembre 2022 à début mars 2023.

L'indemnisation du sinistre par l'assurance 256 299.95 € couvre les frais de location hôpital BEGIN pour 143 032.60 € et des divers travaux liés au remplacement de la pompe à chaleur et remise en état des locaux pour un montant de 113 267.35 €.

En 2022 ont été engagés sur ces fonds :

Loyer locaux hôpital BEGIN de septembre à décembre	94 980.00
Remise en état des locaux	22 864.11
V.N.C. système de chauffage (initial)	66 230.56

Soit un montant de 184 489.04 € inscrit en comptes de charges compensé par une somme identique inscrite eau compte transfert de charges.

Le solde de 72 225.28 € est comptabilisé en produits perçus d'avance destinés à couvrir les dépenses à venir en 2023 :

Loyer locaux hôpital BEGIN janvier à février	47 490.00
Solde travaux de remise en état des locaux	24 735.28

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

LITIGES

Néant

AUTRES FAITS CARACTERISTIQUES

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêtés des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les activités principales de l'Association sont régies par l'instruction budgétaire et comptables M22. Celle ci présente des spécificités comptables propres à ce secteur d'activité, dont les modalités d'application ont été détaillées dans l'avis 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité, ainsi que dans l'instruction DGAS/SD5B/2007/319.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes, celles découlant de ces instructions et avis étant signalées par le signe (α).

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue.

. Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans
. Constructions	15 à 50 ans
. Installations techniques	5 à 20 ans
. Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
. Autres matériels	5 à 10 ans
. Mobilier	5 à 10 ans

Amortissements dérogatoires (α)

Dans le cas de financements attribués par l'autorité de tarification pour des durées plus courte que la durée prévisionnelle d'utilisation, le différentiel est comptabilisé au crédit du compte 145 - Amortissements dérogatoires par le débit du compte 68725 - Dotation exceptionnelle - amortissements dérogatoires

La reprise s'effectue en débitant le compte 145 par le crédit du compte 78725 - Reprise sur amortissements dérogatoires, lorsque le différentiel s'inverse.

Amortissements comptables excédentaires différés (α)

A l'inverse, la durée admise peut être plus longue que la durée prévue d'utilisation. Ce cas a pu être rencontré lors de la 1^{ère} application de la méthode de comptabilisation par composants.

Dans le cas de financements attribués par l'autorité de tarification pour des durées plus longue que la durée prévisionnelle d'utilisation, les excédents d'amortissements comptables sont affectés après la clôture de l'exercice, au débit du sous compte 116-1 Charges non opposables aux tiers financeurs - Amortissements comptables excédentaires différés.

Ce sous compte est ensuite crédité, après la période d'utilisation, par imputation d'une quote-part des résultats constatés, selon le rythme de financement prévu à l'origine.

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués par l'établissement selon la méthode du dernier prix connu.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e)

Opérations en devises

Sans objet.

f) Opérations à long terme

Sans objet.

g) Provisions réglementées (⌘)

⌘ Provisions pour renouvellement des immobilisations

Les autorités de tarifications peuvent attribuer des crédits destinés au financement d'immobilisations. Ces crédits font l'objet de provisions constatées dans les comptes de résultats. Ces provisions sont réintégréées aux résultats au fur et à mesure de l'amortissement des biens acquis.

⌘ Réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé

Les plus values réalisées lors de cessions d'immobilisations sont transférées dans ce compte de réserve par le biais d'une dotation exceptionnelle inscrite dans les comptes de résultats.
Lorsque des moins values sont constatées, une reprise de provision est pratiquée dans la limite du solde créditeur disponible.

⌘ Réserves des plus-values nettes d'actif circulant

Un traitement comptable identique est pratiqué pour les plus values constatées sur les éléments de l'actif circulant (valeurs mobilières de placement).

h) Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées dès lors qu'un risque d'un montant significatif est connu (litige social par exemple).

i) Provisions Fonds Dédiés (⌘)

Dans les produits de tarification des établissements à gestion contrôlée, des lignes budgétaires sont inscrites pour le financement de charges spécifiques dont la réalisation n'est pas toujours intervenue dans l'exercice.
Les crédits non utilisés dans l'exercice font l'objet d'une provision en Fonds dédiés, qui seront réintégréés dans les résultats des exercices où ils seront consommés.

j) Indemnités de fin de carrière

Les engagements au titre de départs à la retraite n'ont pas été évalués par l'association et ne sont pas provisionnés pour l'ensemble du personnel. Seules les indemnités des départs prévus dans les cinq années à venir sont valorisées et provisionnées.

Elles sont provisionnées en fonds dédiés pour un montant de 8 000 € et concernent une personne.

l) Autres spécificités

Certaines charges, incluses dans les résultats conformément aux prescriptions du PCG, sont dites non opposables aux tiers financeurs.

Il s'agit notamment des amortissements comptables excédentaires différés et des provisions pour congés à payer et charges sociales et fiscales y afférents.

Le traitement comptable des premiers est mentionné au paragraphe a) ci-devant.

S'agissant des provisions pour congés à payer, le traitement comptable est identique.

Les charges induites font l'objet d'une affectation, après clôture de l'exercice, dans le sous compte 116-2 Charges non opposables au tiers financeurs - Congés payés.

Dans le cas d'une fermeture totale ou partielle de l'établissement ou service, ces dépenses feront l'objet d'un financement spécifique.

L'excédent lié à ce financement spécifique sera affecté au crédit du sous compte 116-2 précité.

Ces affectations spécifiques sont détaillées dans le titre IV - Notes sur le compte de résultat.

III - NOTES SUR LE BILAN - ACTIF

MOUVEMENTS AYANT AFFECTES LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS BRUTES

	A l'ouverture	Acquisitions	Diminutions	A la clôture
. Frais de premier établissement				
. Autres immobilisations incorporelles	49 839	99	112	49 825
. Terrains	235 229			235 229
. Constructions	2 510 419	3 899		2 514 318
. Installations techniques matériel et outillages	471 070	48 140	52 398	466 812
. Install. Gales, Agencements Divers	1 454 296	47 704	105 262	1 396 738
. Matériel de transport	188 524	45 463		233 988
. Autres immobilisations corporelles	555 931	16 218	124 417	447 732
. Immobilisations corporelles en cour	596	38 747	596	38 747
. Immobilisations financières	87 580	537		88 117
TOTAUX	5 553 484	200 807	282 786	5 471 505

TOTAL NET DES MOUVEMENTS : **-81 979**

AMORTISSEMENTS

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
. Fonds commercial				
. Autres immobilisations incorporelles	29 290	6 959	112	36 136
. Terrains				
. Constructions	1 916 978	76 852		1 993 830
. Installations techniques matériel et outillages	355 542	28 064	52 398	331 208
. Install. Gales, Agencements Divers	576 447	100 913	31 979	645 381
. Matériel de transport	121 610	8 636		130 246
. Autres immobilisations corporelles	467 946	19 863	124 284	363 525
. Immobilisations corporelles en cour				
. Immobilisations financières				
TOTAUX	3 467 813	241 287	208 774	3 500 327

TOTAL NET DES MOUVEMENTS : **32 513**

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Néant

FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUEE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

FONDS COMMERCIAL

Néant

REEVALUATION

Néant

INTERETS IMMOBILISES

Néant

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	88 117		88 117
Actif circulant & charges d'avance	266 842	266 842	
	354 959	266 842	88 117

PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Stocks et en cours				
Comptes de tiers	1 276			1 276
Comptes financiers				
	1 276			1 276

**DIFFERENCE D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES
DE L'ACTIF CIRCULANT**

	Evaluation au bilan	Evaluation au dernier prix du marché	Plus ou moins value latente
Stocks de matières premières			
Valeurs mobilières de placement	25 700	25 700	

Les placements sont constitués exclusivement de parts sociales auprès d'organismes bancaires.

PRODUITS A RECEVOIR

Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	33 803
Total	33 803

III - NOTES SUR LE BILAN - PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES

	A l'ouverture	Reclassement	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Fonds associatifs					
- sans droit de reprise	239 477				239 477
- avec droits de reprise					
Réserves					
- Excédents affectés à l'investissement	643 564		208 947	8 637	843 875
- Compensation des déficits	529 698		113 273		642 971
- Trésorerie	214 721				214 721
- Autres	105 782		64 468		170 249
	1 733 243		386 688	8 637	2 111 293

L'association a perçu en 2012/2013 des subventions de plusieurs organismes financeurs pour un montant de 182 k€ pour financer la création des SESSAD de Montreuil et Vincennes. Les subventions sont assorties d'une clause de droit de reprise au profit des financeurs en cas de fermeture de l'établissement. Cette clause est amortie sur 15 ans.

REPORTS A NOUVEAU (a)

	A l'ouverture	Reclassement	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Report à nouveau gestion libre	3 954 377		526 636		4 481 013
Report à nouveau gestion contrôlée					
Charges refusées par autorité tarification	-21 532				-21 532
Excédents affectés réduction charges					
Excédents affectés financement charges	338 245		47 214	4 558	380 902
Déficits reportés			-2 281		-2 281
Charges non opposables - amortissement	-178 401			-7 112	-171 289
Charges non opposables - congés à paye	-45 900		-21 915		-67 815
Charges non opposables - Autres droits					
	4 046 790		549 654	-2 555	4 598 999

(a) Excédents si positifs, déficits si négatifs

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

	A l'ouverture	Reclassement	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Subventions d'équipement (dont C.N.R.)*	339 031		669	27 444	312 255
Subventions d'équipement inscrites au compte de résultat *	-198 432		-18 850	-27 444	-189 838
* Reclassements fonds dédiés					
	140 598		-18 181		122 417

PROVISIONS REGLEMENTEES

	A l'ouverture	Reclassement	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Couverture besoin en fonds de roulement	85 643				85 643
Provision renouvellement immobilisations					
Provision amortissements dérogatoires					
Réserve plus values actif immobilisé	4 873				4 873
Réserve plus values actif circulant					
	90 516				90 516

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - FONDS DEDIES

	A l'ouverture	Reclassement	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Pour risques et charges	8 000				8 000
Fonds dédiés à l'investissement	63 270	8 062		8 735	62 596
Fonds dédiés à l'exploitation	138 108		18 000	54 981	101 127
Autres fonds dédiés					
	209 377	8 062	18 000	63 716	171 723

. Provisions pour risques et charges

- Indemnité de départ en retraite Monsieur MATHIEU - I.M.E. - S.E.S.S.A.D. COURSOL 8 000

. Fonds dédiés**. A l'investissement**

- I.M.E. COURSOL : C.N.R. 2014 : Equipement balnéothérapie 810
- I.M.E. COURSOL : C.N.R. 2015 : Matériel et logiciel informatique 7 200
- I.M.E. COURSOL : C.N.R. 2019 : Véhicule 9 places 22 500
- I.M.E. COURSOL : C.N.R. 2022 : Equipement qualité de vie 8 062
- S.E.S.S.A.D VINCENNES : C.N.R. 2019 : Véhicule 7 places 10 714
- M.A.S. : C.N.R. 2021 : Tablettes numériques 13 310

Autres fonds dédiés (C.N.R.)

- ESAT : C.N.R. 2008 : D.I.F. : 1 140
- ESAT : C.N.R. 2021 : Auto-test 88
- M.A.S. : C.N.R. 2021 : Auto-test 858
- M.A.S. : C.N.R. 2021 : Formations 1 500
- M.A.S. : C.N.R. 2021 : Gratifications stagiaires 3 604
- I.M.E. COURSOL : C.N.R. 2014/2015/2016/2017/2018/2022 : Gratifications stagiaires 19 531
- I.M.E. COURSOL : C.N.R. 2017 : Action de coopération 10 240
- I.M.E. COURSOL : C.N.R. 2017 : Accompagnement autistes 5 672
- I.M.E. COURSOL : C.N.R. 2017 : Accueil TSA - TED 7 765
- I.M.E. COURSOL : C.N.R. 2017 : Action auprès des familles 2 500
- I.M.E. COURSOL : C.N.R. 2017 : Tablettes numériques 850
- I.M.E. COURSOL : C.N.R. 2018 : Accompagnement spécifique 7 044
- S.E.S.S.A.D COURSOL : C.N.R. 2015 : Formation du personnel 5 864
- S.E.S.S.A.D COURSOL : C.N.R. 2015 : Evaluation 3 000
- S.E.S.S.A.D COURSOL : C.N.R. 2015/2016/2017/2018/2022 : Gratifications stagiaires 15 574
- S.E.S.S.A.D COURSOL : C.N.R. 2018 : Formation "maltraitance" 1 604
- S.E.S.S.A.D VINCENNES : C.N.R. 2017 : Formation du personnel 350
- S.E.S.S.A.D VINCENNES : C.N.R. 2018 : Formation plan autisme 8 400
- S.E.S.S.A.D VINCENNES : C.N.R. 2018 : Gratifications stagiaires 5 543

ETAT DES DETTES

A moins d'un an	1 069 827
A plus d'un an et moins de 5 ans	62 998
A plus de 5 ans	194 021
Total	1 326 846

CHARGES A PAYER

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	896
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 480
Dettes fiscales et sociales	291 386
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 183
Autres dettes	
Total	487 945

ECARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF

	Ecart actif	Ecart passif
Sur immobilisations non financières	Néant	
Sur immobilisations financières		
Sur créances		
Sur dettes financières		
Sur dettes d'exploitation		
Sur dettes sur immobilisations		
TOTAL	0.00	0.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

RESULTATS COMPTABLES ET RESULTATS A AFFECTER

Le bilan et le compte de résultat présentent le résultat comptable de l'exercice.

Pour les établissements à gestion contrôlée, les produits de la tarification incluent l'intégration des résultats N - 2 entérinés par les tiers financeurs.

Les résultats comptables de ces établissements peuvent également intégrer des charges dont le financement est assuré par une réintégration d'excédents antérieurs affectés à leurs réalisations.

Par ailleurs certaines charges dites non opposables aux tiers financeurs font l'objet d'affectations spécifiques pour la quote-part de résultat qu'elles représentent (voir titre II - paragraphes a) et l)).

Les résultats comptables de ces établissements ne sont donc que des résultats "intermédiaires", qu'il convient de corriger par la réintégration des résultats antérieurs, et l'affectation des charges non opposables pour obtenir les résultats "administratifs" qui sont soumis aux autorités de tarification.

Les incidences sur les reports à nouveaux et les résultats de l'exercice sont les suivantes:

REPORTS A NOUVEAU	Au 31/12/N	Augmentations	Diminutions	Après affect.
Report à nouveau gestion libre	4 481 013			4 481 013
Report à nouveau gestion contrôlée				
Charges refusées par autorité tarification	-21 532			-21 532
Excédents affectés réduction charges			-2 281	2 281
Excédents affectés financement charges	380 902			380 902
Déficits reportés	-2 281			-2 281
Charges non opposables - amortissements	-171 289		-7 112	-164 177
Charges non opposables - congés à payer	-67 815		14 222	-82 037
Charges non opposables - Autres droits				
	4 598 999		4 829	4 594 170

	Comptables	Résultats affectés	A affecter
RESULTATS	202 518	4 829	207 347
REPRISES RESERVE DE COMPENSATION			
RESULTATS ANTERIEURS		-2 281	
DEPENSES NON OPPOSABLES		7 110	

Pour mémoire, chaque résultat des établissements à gestion contrôlée fait l'objet d'une proposition d'affectation (Investissement - Réserve trésorerie - Financement de charges - Reprise en N+2 etc...), soumise à l'approbation des tiers financeurs.

V - AUTRES INFORMATIONS

- CREDIT BAIL

	Matériel informatique	Véhicules	Autres	Total
Valeur d'origine				
Amortissements . Cumuls exercices antérieurs . Dotation de l'exercice				
TOTAL				
Redevances payées . Cumuls exercices antérieurs . Exercice				
TOTAL				
Redevances restant à payer . à un an au plus . à plus d'un an et 5 ans au plus . à plus de 5 ans				
TOTAL				
Valeur résiduelle . à un an au plus . à plus d'un an et 5 ans au plus . à plus de 5 ans				
TOTAL				
MONTANT PRIS EN CHARGES DANS L'EXERCICE				

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Effets escomptés non échus	Néant
Avals et cautions	Néant
Engagements en matière de pension	Néant
Autres engagements	Néant

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Emprunts obligataires convertibles	Néant
Autres emprunts obligataires	Néant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Néant
Emprunts et dettes financières divers	Néant

Honoraires commissaires aux comptes :

Les honoraires afférents à la mission de contrôle des comptes 2022 représentent un montant de 13 990 € répartis :

- Pôle adultes S.A.S./E.S.A.T./M.A.S.	5 070
- Pôle enfants I.M.E. et S.E.S.S.A.D.(s)	8 920